



HAL
open science

L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices

Michel Rautenberg

► To cite this version:

Michel Rautenberg. L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices. Lucie K. Morisset (dir). S'approprier la ville. Le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels, Presses de l'université du Québec, 2015. halshs-01620796

HAL Id: halshs-01620796

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01620796>

Submitted on 21 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices.

Villeneuve d'Ascq, une utopie urbaine

Les aménageurs, architectes et urbanistes qui ont pensé la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq puis l'ont construite, entre la fin des années 60 et les débuts des années 80, ont été soucieux de lui donner d'emblée une identité qui l'associe à la modernité de l'époque : espaces verts, équipements sportifs, lieux culturels, entreprises de nouvelles technologies, démocratie participative, mixité entre habitat individuel et collectif, et entre accession à la propriété et logement socialⁱ. Nous sommes entre la fin de la période de l'urbanisme planificateur, conduit sous la houlette des ingénieurs des Ponts et Chaussées et des services de l'Etat français, et les débuts de « l'urbanisme opérationnel » qui va trouver dans les villes nouvelles son terrain de prédilection. Apparaît une « nouvelle culture du territoire »ⁱⁱ qui promeut une réflexion approfondie et plus anthropologique sur les espaces publicsⁱⁱⁱ, une grande méfiance vis à vis du fonctionnalisme, la mise en place de cadres d'action plus attentifs aux habitants, un intérêt pour les problématiques paysagères, l'émergence de l'idée de « recyclage »^{iv} et une plus grande attention portée à l'existant. Ainsi les villes nouvelles sont-elles des transitions expérimentales entre la *tabula rasa* de la période précédente et l'urbanisme de projet qui émergera dans les années 90. On perçoit dans les propositions de l'Etablissement public d'aménagement qui porte le projet, en direction des habitants et des élus locaux, une difficulté certaine à prendre en compte sérieusement l'existant social et politique du territoire autrement qu'en termes de contraintes (ils gênent le bon déroulement du projet) ou de ressource (pour le patrimoine, pour donner un cadre « naturel » à la ville nouvelle...). L'impression domine que la ville nouvelle aurait idéalement du être édifée sur du vide, et les 12 000 personnes qui vivaient sur le territoire avant sa création ne sont mentionné qu'incidemment dans les discours et dans les journaux municipaux de l'époque. Ils resteront peu visibles dans les décennies qui suivront. Mais d'un autre côté les discours sur la participation des « habitants » sont nombreux, trahissant un soucis bien réel d'édifier une ville qui soit plus « démocratique », d'abord chez les techniciens et aménageurs de l'établissement public, puis chez les élus de la ville nouvelle.

Par de nombreux côtés, Villeneuve d'Ascq ressemble à la mise en œuvre d'une utopie. Elle répond à peu près à la structure tripartite de l'*Utopia* de Moore^v : critique de ce qui a précédé (ici la critique du fonctionnalisme et des « cités » jugés responsables de déshumaniser la ville) ; projet d'une société (d'une ville) plus harmonieuse ; conception d'un espace bâti qui joue ici entre la ville et la nature, porté par des institutions plus démocratiques ayant pour mission de « changer la ville » c'est à dire de passer d'un âge urbain ancien à un âge urbain nouveau. Elle est aussi utopie parce que ce que recouvrent les nouvelles idées sur la ville qu'elle exprime, vient conforter des utopies plus générales qu'avait fait émerger le mouvement social de 1968. La question n'est pas originale, elle a traversé la réalisation de la plupart des villes nouvelles^{vi}. A Villeneuve d'Ascq, ces idées peuvent être résumées par un mot, celui d'ouverture qui sera décliné de diverses manières par les professionnels, par les élus, par les habitants. Villeneuve d'Ascq sera une ville « ouverte » sur les idées nouvelles, sur les hommes, sur le monde. Aujourd'hui, après bientôt 40 années, ces utopies n'ont pas disparu des souvenirs d'anciens habitants, d'architectes qui l'ont construite et de certains élus, même si concrètement elles semblent un peu difficiles à rencontrer. Elles possèdent une efficacité symbolique manifeste puisque que nous les avons retrouvées dans les propos de nouveaux habitants qui les revendiquent. L'hypothèse que je formulerai est qu'elles ont rejoint l'imaginaire identitaire villeneuvois, qu'elles appartiennent désormais à une forme de patrimoine immatériel qui s'incarne dans l'urbanisme de la ville.

Nous verrons ainsi deux temps dans la construction de cette identité de ville. Au départ cette nouvelle utopie urbaine qui est en phase avec certains mouvements politiques et sociaux des années 60/70 ; ensuite les effets de l'expérience résidentielle qui fait ressortir d'autres valeurs comme le patrimoine, la nature, l'attachement aux vieux bourgs, ou la défense des intérêts locaux qui s'expriment dans des récits fondateurs parfois échangés avec les nouveaux arrivants. En conclusion nous évoquerons, au milieu des années 2000, la fermeture des espaces, et ce qu'il en est de ces « images de villes », pour reprendre l'expression de Ledrut^{vii}, qui permettent d'approcher l'identité de Villeneuve d'Ascq.

Villeneuve d'Ascq, gestation et naissance d'une ville

Villeneuve d'Ascq est née d'une volonté politique mise en œuvre par les techniciens d'un établissement public, l'EPALE^{viii}, créé par l'Etat. Dirigé par Jean Claude Ralite, Ingénieur des Ponts et Chaussée, et présidé par Arthur Notebart, président de communauté urbaine de Lille, l'EPALE a pour mission explicite d'accueillir les cadres

qui désirent s'installer dans la métropole lilloise et de réduire l'image négative qui est alors attachée à la région^{ix}. Inscrite au programme des villes nouvelles en 1967, elle est censée répondre aux nouvelles valeurs que partagent les spécialistes de la ville et de l'urbanisme de la fin des années 60, marqués par les réflexions qui ont cours en Grande-Bretagne : les opérations massives de rénovation urbaine sont jugées traumatisantes, les grands ensembles commencent à faire l'objet de critiques fortes. Paul Delouvrier^x envisage alors de construire des villes en « terrain vierge », mais à proximité des grands centres urbains. Cinq projets sont engagés dans la région parisienne, quatre en province^{xi}.

Le projet de construction de la ville nouvelle de Lille-Est sur les communes d'Ascq, Annappes et Flers est rendu public le 4 octobre 1967. Les premières réactions sont virulentes, comme le montrent les titres de la presse locale : « Les bourreaux envahisseurs », « La DUP^{xii}, c'est l'expulsion, la déportation, la mort lente pour les aînés », « Camp d'extermination appelé DUP »^{xiii}. Ce qui choque le plus, c'est la manière jugée expéditive par laquelle procède l'Etat pour exproprier les anciens habitants, allant à l'encontre des idées généreuses qui sont évoquées dans ces projets.

La ville est « nouvelle », mais elle ne part pas de rien. En 1964, l'architecte Henry Bernard avait dressé les premiers plans d'une métropole linéaire de Tourcoing au Bassin Minier. En outre, des « coups » était déjà partis, comme l'installation de l'université des sciences sur la commune d'Annappes en 1964. Annappes possède un quartier neuf construit en 1963 où ont été logées des populations harkies d'Algérie et un quartier résidentiel. L'idée fait son chemin que, puisqu'on ne peut plus construire d'universités en ville, faute de réserve foncière suffisante, on construira une ville autour de l'université. Sur les deux autres communes, nettement plus rurales, il y avait un patrimoine historique plus important : Ascq restait marquée par le souvenir du massacre du 1^{er} avril 1944 où les nazis exécutèrent 86 hommes ; et à Flers existait un « château » inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1951. Tout ceci ne sera pas sans influencer sur les représentations sociales et l'imaginaire de la ville nouvelle.

Villeneuve d'Ascq a connu une véritable explosion démographique alors que les villes centres des alentours voyaient leur population diminuer. Dès 1982, elle devint la quatrième ville de la métropole. Mais alors que les projets des aménageurs annonçaient 100 000 habitants, la ville nouvelle s'est stabilisée dans les années 80 aux alentours de 60 000 par la volonté de ses habitants et de ses élus.

Dans son histoire, nous pouvons identifier trois périodes. Une première période commence avec l'annonce du projet jusqu'à l'élection de Gérard Caudron à la mairie en 1977, à la tête d'une liste d'opposition socialiste. Le projet mûrit au sein des services de l'Etat, les utopies des techniciens s'élaborent sur le papier, les premiers édifices s'élèvent sur le terrain ; les nouveaux habitants s'installent et, rencontrant des difficultés liées aux nombreuses malfaçons dans la construction des maisons et des immeubles, commencent à s'organiser pour défendre leurs intérêts.

Une seconde période, entre 1977 et le début des années 2000, correspond à la consolidation de la ville nouvelle et au désengagement de l'Etat. Entre 1977 et 1983 (date à laquelle la ville nouvelle est officiellement achevée), une nouvelle municipalité prend la main en réclamant l'arrêt de l'extension de la ville, l'établissement public est dissout et la ville prend la forme qu'elle connaît aujourd'hui. Jusqu'aux années 2000, elle cherche à s'émanciper d'une image de ville nouvelle, jugée « usée », pour construire son identité propre.

Depuis quelques années, une troisième période semble engagée, celle d'une relative normalisation, avec le départ de nombreux « pionniers » des années 70 au moment de leur retraite, le vieillissement de la population, la décision d'engager des travaux de rénovation, la relance de la construction de logements, même si la ville conserve des traits spécifiques par sa démographie, sa sociologie et un paysage urbain particulier.

Les utopies de la ville nouvelle

De manière générale, la création des villes nouvelles a été marquée par quelques utopies typiquement « urbaines ». Ces utopies s'inscrivent dans le temps long de l'histoire urbaine, mais vont trouver avec le projet des villes nouvelles un terrain d'application en grande nature. Ce qui est peut-être un peu inattendu, est qu'elles furent partagées par des professionnels, les architectes et urbanistes qui furent mobilisés, les fonctionnaires et aménageurs généralement issus des grands corps de l'Etat, mais aussi une partie de la population de « pionniers » qui s'est installée. C'est du moins de ce que révèlent nos deux enquêtes successives.

A Villeneuve d'Ascq, on peut regrouper ces utopies sous trois registres

- La première est de mêler la ville et la campagne, suivant le vieux rêve bien connu, ou plus exactement d'apporter la nature en ville, dans une opposition revendiquée au fonctionnalisme du mouvement moderne. Cela se traduit par une place importante donnée aux espaces verts, aux jardins privatifs, au verdissement des espaces publics. Cette « ville nature » comme elle est parfois appelée coïncide avec une réflexion qui a été particulièrement poussée sur les circulations, par exemple l'idée d'avoir des circulations piétonnes (et cyclistes) indépendantes des circulations voitures. Elle est aussi associée au

traitement des espaces publics « verts » entendus comme des espaces de détente et de loisirs, et non comme des espaces verts de délectation comme c'était encore souvent le cas dans les villes « normales ». On peut aussi évoquer la préservation quasi sacralisée des dernières exploitations agricoles qui sont traitées comme des lieux patrimoniaux plus que comme des entreprises agricoles.

- Le second groupe d'utopies relève de ce qu'on peut appeler la promotion de la démocratie locale qui passe par la mise en place, dès les tout débuts de l'Etablissement public, de groupes d'échanges entre population et professionnels, les PHAR^{xiv} au cours desquels les techniciens viennent présenter leurs projets à la population, anciens résidents des trois communes et premiers habitants des nouveaux quartiers. L'ambiance est parfois tendue, il arrive que volent les noms d'oiseaux quand les habitants ont l'impression que leurs avis ne sont écoutés que pour la forme. D'autres procédures sont mises en place, comme les Commissions extra municipales de quartier, créées en 1977 par la mairie, auxquelles participent associations, élus et habitants. Les premières « CEMQ » concernent l'environnement, les comités de défense, le rapport avec les universités. En 1980, la mairie tente de mettre en place des Conseils de quartier avant la lettre, et des maisons de quartier. Les Conseils de quartier, qui devaient prendre la suite des commissions extra municipales de quartier, auraient dû avoir pour mission d'associer davantage les habitants sur des questions d'intérêt général telles que la gestion des équipements collectifs, la mise en place d'actions écologiques quotidiennes, les permis de construire, les dossiers d'investissement, l'organisation de fêtes de quartier. Leur accueil fut plutôt réservé et leur mise en place un échec. Les maisons de quartier devaient avoir plusieurs fonctions : accueillir et informer les habitants, être des points de rencontre, héberger les associations. Cette idée d'organiser la vie politique locale depuis la proximité et la participation (toute théorique) des habitants à la décision publique, était déjà celle des aménageurs et architectes quand ils avaient proposé un urbanisme de raquette et de petits lotissements, « petites communautés sociales autonomes » constitutives de la « ville idéale » qu'on crée sur un territoire réputé « sans histoire »^{xv}. L'idée étant de favoriser autant que possible un urbanisme de village. A cela il faut ajouter les LCR, les Locaux Collectifs Résidentiels^{xvi} imposés par les règlements d'urbanisme, lieux importants de la vie collective locale qui étaient à la disposition des associations, ainsi que les associations syndicales, promues par l'EPALE, qui évolueront pour certaines en véritables associations organisant la sociabilité de voisinage.
- La troisième utopie est plus palpable. Elle visait à construire une urbanité qui tranche avec celle, rejetée, des grands ensembles, et le « spectre des cités dortoirs »^{xvii}. Nous lui avons donné un nom, « l'ouverture », qu'on peut considérer comme un paradigme local qui sera partagé par ses concepteurs et par nombre d'habitants. Cette « ouverture », elle s'est exprimée dans des choix architecturaux, dans des pratiques sociales, et on la retrouve dans les souvenirs des anciens habitants qui ont vécu « l'âge d'or » des premières années. On peut dire qu'elle est ce qui donne une certaine cohérence au projet de ville nouvelle, unifiant le bâti et le social, les pratiques et les rêves. Elle va expliquer l'interdiction de clore son jardin de hautes haies afin de favoriser les échanges^{xviii}, le choix de certains propriétaires de ne pas clore leur parcelle, les passages publics qui serpentent entre les maisons. Mais c'est aussi l'accueil de nombreux réfugiés chiliens ou vietnamiens dans les années 70, la décision de consacrer 50% du parc de logements au logement social^{xix}, le choix de privilégier l'installation d'entreprises innovantes etc. En un mot, Villeneuve d'Ascq devait être une ville ouverte favorisant le progrès social, où la qualité des relations sociales devenait un sésame pour « changer le monde ». Cette utopie urbanistique, qui associe habitants et professionnels, approche de ce qui a pu être observé dans d'autres villes nouvelles, par exemple à Cergy-Pontoise par Anne-Charlotte de Ruidiaz^{xx}. Les habitants revendiquent un paysage urbain, une qualité architecturale qui distingue leur ville des cités dortoirs. Loin des opinions dépréciatives de certains spécialistes nostalgiques de la ville classique qui ne voyaient dans les villes nouvelles que les expressions architecturales d'une mode post-moderne en vogue dans les années 80.

La construction d'une identité de ville paradoxale au regard de l'expérience urbaine

Des utopies urbaines à l'imaginaire en acte des habitants

On peut penser que ces utopies sont assez typiques des idées dites « post-soixante-huitardes », c'est d'ailleurs une filiation que certains pionniers revendiquent^{xxi}. Dans cet espace conçu pour favoriser les échanges, se développera une sorte de disposition collective à la démocratie locale, à la concertation qui se déclinera dans les chartes de quartiers, dans la constitution de forums d'associations, dans les dispositifs que nous avons évoqués plus haut. Dans les témoignages que nous avons recueillis, beaucoup parmi les architectes et aménageurs, les élus de gauche ou les habitants, anciens et nouveaux, semblaient partager les utopies de l'époque et un idéal de vie vaguement communautaire. Il se dégageait une sorte de vision commune, d'esprit de partage. Cette

génération qui, une décennie plus tôt, avait vécu de plus ou moins près mai 68, avec manifestations et occupations d'universités, n'avait pas encore perdu ses illusions d'un monde meilleur. Elle arrivait dans la ville nouvelle en espérant une vie plus conviviale, moins conventionnelle. Elle arrivait avec le désir d'édifier une ville idéale, de lier des relations sociales faciles, d'entreprendre des actions collectives, d'organiser des fêtes, d'être solidaires. Ces nouveaux Villeneuvois s'investirent largement dans la vie associative. Ils portaient le flambeau de ce qui apparaissait alors comme la modernité. Ils voulaient vivre leurs idées et la ville nouvelle semblait permettre l'épanouissement de ces projets. Certains pionniers qui avaient déjà eu auparavant des responsabilités syndicales, politiques ou associatives devinrent des leaders lorsqu'il fallut défendre des intérêts particuliers qui prenaient la tournure de revendications collectives. Ils s'investirent dans l'animation du quartier ou dans les associations de copropriétaires. La ville nouvelle des débuts autorisait, voire favorisait, l'épanouissement des dispositions et des aspirations individuelles

Ces imaginaires urbains prenaient place dans une transformation profonde et de longue durée de la ville. On peut reconnaître dans l'attention portée aux paysages microlocaux ou bien aux formes de participation à la vie de la cité que sont les conseils syndicaux, la prise en compte nouvelle de la quotidienneté dans la gestion urbaine. Il s'agit là, selon Bernardo Secchi^{xxii}, d'un phénomène majeur de la transformation urbaine que nous connaissons depuis les années 50, qui va avec la « démocratisation de l'espace ». De cette démocratisation de l'espace revendiquée par les habitants et de l'intérêt des professionnels pour la quotidienneté, découle « l'incertitude des limites entre les espaces et entre les groupes »^{xxiii} qui effraie les professionnels et les acteurs publics, qui vont donc chercher à encadrer au maximum le processus en inventant des dispositifs de pseudo participation. Mais l'exemple de Villeneuve d'Ascq montre que les habitants résistent à l'encadrement institutionnel. Les associations syndicales imaginées pour gérer les lotissements deviennent vite plus revendicatives que souhaité par les aménageurs de l'EPALE. Elles vont parfois se transformer en véritables contre-pouvoirs locaux qui donneront du fil à retordre aux responsables publics. Le passage au réel des projets imaginés dans les cabinets d'architectes et les bureaux d'aménageurs réserve ainsi quelques surprises quand l'utopie participative se prolonge dans la vie sociale.

L'émergence de récits de fondation

De manière significative, les acteurs des villes nouvelles ont souvent pris très tôt en charge le récit de leurs origines et de leur histoire. Loïc Vadelorge^{xxiv} souligne le rôle que les uns et les autres vont jouer dans la production militante et engagée d'une histoire de ces « villes sans histoire » que sont les villes nouvelles : ce sont les biographies et recueil de souvenirs de quelques uns des principaux acteurs nationaux (Jean-Eudes Roullier^{xxv}) ou locaux (Bernard Hirsch^{xxvi}), c'est l'histoire de la ville nouvelle racontée par ses acteurs (Jean Michel Stievenard^{xxvii}), ce sont les habitants qui collectionnent les photographies de la ville toute neuve et racontent leur souvenirs^{xxviii}, c'est la ville de Saint-Quentin en Yvelines qui publie dès le début des années 90 six volumes intitulés *Si Saint-Quentin m'était contée*, c'est l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Jean-Paul Alduy qui rédige en 1978 un gros rapport qui met en avant le rôle que les villes nouvelles auraient joué dans la tentative de prise de contrôle du territoire national par les administrations de l'Etat^{xxix}.

Les villes nouvelles ont ainsi suscité nombre de récits hésitant entre le récit mythique relatant l'épopée héroïque de leurs fondations, l'hagiographie et le livre d'histoire. Les aménageurs étaient réputés pourvus d'un « esprit de mission » qui fut parfois à l'origine de véritables *storytelling*. Recrutés souvent, dans les années 60, hors des cadres de recrutement habituel du ministère chargé de l'Équipement, par exemple au sein des anciens fonctionnaires coloniaux, placés dans un « un hors-champ politique et administratif », que sont les établissements publics chargés de la construction des villes nouvelles, installés sur place afin de s'immerger ans les réalités concrètes « sur le terrain », cherchant, à l'image de Jean-Claude Ralite, le contact avec les habitants et les entreprises locales, ils entendaient bien bousculer les sociétés locales jugées « endormies »^{xxx}. L'identité politique et démocratique de la ville nouvelle que nous avons soulignée s'appuie ainsi sur des récits épiques qui font une large place à une naissance au forceps voulue par l'Etat. Ils relèvent de récits de fondation, entre mythologie et histoire, qui ont été repris par plusieurs de nos interviewés, que nous avons retrouvés également dans les diverses publications ayant trait à la ville, presse locale, récits biographiques ou ouvrages historiques. Ces récits de fondation se structurent en trois grands thèmes, qui se répondent les uns les autres

- Le premier est celui des pionniers qui vont se battre contre tous, contre l'Epale, contre les promoteurs, contre la communauté urbaine afin de faire que la ville soit à la hauteur de leurs rêves résidentiels. On trouve ainsi des récits sur les mobilisations « contre les malfaçons » constatées dans les appartements au moment des premiers emménagements, sur la gestion des dessertes des lotissements par la collectivité publique, sur l'opposition contre la construction de la cité Alvaredo^{xxxi}, sur la première élection de Gérard Caudron en 1977 se présentant afin de réorienter le développement de la ville « laissée aux mains des technocrates »^{xxxii}.
- Le deuxième thème est celui de l'aventure technocratique qui va faire sortir la ville de terre presque par magie. L'histoire la plus connue, sous plusieurs versions, est celle « d'un ministre du général de Gaulle » - en l'occurrence Edgar Pisani, ministre de l'équipement entre 1966 et 1967- qui aurait

survolé le site en avion ou en hélicoptère en vue de décider de l'implantation, tel un démiurge, de la ville nouvelle.

- Le troisième thème est celui qui revient le plus souvent, celui de la solidarité perdue des premières années, quand les voisins s'entraidaient, achetaient des tondeuses à gazon en commun, accueillaient les nouveaux arrivants par un apéritif collectif ou organisaient sur la plaine du Château un grand feu pour la St Jean.

Aujourd'hui, ces récits se sont associés pour constituer une légende militante de la ville, l'un des socles de l'imaginaire villeneuvois aux côtés d'autres éléments patrimoniaux, urbanistiques et paysagers.

L'attachement à un paysage « de campagne »

Pour cerner l'identité de la ville nouvelle, il ne faut pas négliger la place que peut prendre le paysage urbain qui a su marier certains traits typiques de la culture urbaine nordiste et la modernité architecturale. Les Villeneuvois sont attachés à la place de la nature dans leur environnement, aux passages entre les maisons et les lotissements, aux jardinets qu'ils entretiennent devant leurs maisons même quand ils relèvent de la copropriété. L'un des plaisirs souvent évoqué est de marcher dans la ville, de courir ou de se promener au bord des lacs. Quand on leur demande les raisons de leurs choix de s'y installer, ils sont nombreux à évoquer la place de la nature, l'urbanisme de village, une « ville ouverte sur la nature et la campagne », les facilités pour faire du sport, souvent associé à l'idée de nature. Beaucoup de gens ignorent que les lacs et étangs qui parsèment Villeneuve d'Ascq ont été créés avec la ville nouvelle.

Villeneuve d'Ascq souffre de ne pas avoir de centre ville qui soit véritablement reconnu comme tel par ses habitants. Ainsi, pour reprendre les propos d'un de nos enquêtés, si le quartier du Château « c'est un peu la campagne », le bourg de Flers voisin « c'est un peu le village » où on se rend pour faire ses courses, aller à l'église, acheter le journal ou prendre un verre au café. Au quartier du Château où il n'y a pas eu vraiment de luttes collectives comme nous les avons rapidement évoquées, où la municipalité a réactivé récemment la fête des Feux de la St Jean initiés une trentaine d'années plus tôt par des parents d'élèves et des habitants du quartier mais dont les habitants les plus récents avaient rarement entendu parlé, où, en un mot, les souvenirs peinent à cristalliser en une mémoire collective qui se transmette, nombre d'habitants s'identifient plus volontiers au bourg de Flers dont les murs anciens « ont une histoire », qui a « une âme », qu'à la ville nouvelle.

La fermeture des espaces et la production d'une image patrimoniale de la ville

L'identité de la ville ne se limite pas bien sûr à la production et à l'appropriation de ces récits et de ces pratiques. Il faudrait aussi parler de sa singularité démographique qui persiste malgré tout, de la place très importante des établissements d'enseignement supérieur dont un nombre significatif de personnels logent dans la ville, de son tissu économique centré sur les nouvelles technologies. Les valeurs héritées de sa naissance restent en partie présentes dans les images de la ville, même si les pratiques habitantes ont beaucoup changé, mais surtout, elles sont aujourd'hui largement dominées par des images patrimoniales plus « classiques ».

Dès 1974, selon certains témoignages, les espaces se sont fermés. Les habitants ont « oublié » de tailler les haies, entravant de la sorte la communication de jardin à jardin, et plus encore la visibilité du jardin depuis les espaces extérieurs. Les règlements de copropriétés ont été modifiés pour autoriser la clôture des jardins. « Les gens se barricadent » comme on l'a entendu dire. Plusieurs passages publics ont été privatisés. Dans le même temps on a assisté à une baisse des relations d'entraide de voisinage.

Par ailleurs, la lecture des journaux municipaux et associatifs, en fait d'une presse locale au service de la municipalité, donnent la mesure d'une véritable invention du patrimoine villeneuvois par l'insistance à mettre en valeur le moindre vestige qui ancre la ville nouvelle dans un terroir ancien, voire antique. Preuve s'il en fallait de cette invention de l'histoire locale, le site internet de Villeneuve d'Ascq fait une large place à l'Histoire, au patrimoine et à l'art public (par exemple, les 5 églises sont intégrées dans la rubrique « patrimoine religieux », aux côtés de 6 fermes et de 4 châteaux). Chaque quartier a sa rubrique historique, dans laquelle ce que nous avons dit de la mémoire des pionniers est bien peu présent. A la lecture de ce site, Villeneuve d'Ascq a résolument rompu avec la ville nouvelle. On a forcé l'histoire pour la faire entrer dans le droit commun des villes françaises. Tout se passe comme si l'histoire de la ville nouvelle était encore trop « chaude » pour participer d'une patrimonialisation assumée, exposée.

C'est au détour du discours du maire, que l'épopée villeneuvoise réapparaît, comme par incidence, quand il évoque sa résistance face à l'Etat et à ses technocrates quand il fut élu une première fois en 1977. Si l'on s'en tenait à la mémoire institutionnelle, on pourrait croire que Villeneuve d'Ascq est une ville comme une autre dont l'histoire est ancrée dans le terroir du Nord. En dépit des souvenirs des uns, et des pratiques des autres qui persistent à trouver qu'une ville de 60 000 habitants qui n'a pas vraiment de centre n'est pas vraiment une ville... Les utopies fondatrices de Villeneuve d'Ascq peinent à être reconnues dans le patrimoine de la ville.

ⁱ Cet article s'appuie sur deux enquêtes réalisées l'une dans le cadre du programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises (<http://www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr>), *L'Espace public en villes nouvelles. Evolution de la notion d'espaces publics et réalisation d'espaces publics à Villeneuve d'Ascq et Vitrolles (Rives de l'Etang de Bierre)*, synthèse par Arlette Hérat, 2005, 39p., consultable sur le site du programme ; l'autre dans le cadre d'un appel d'offre de recherche de la mission à l'ethnologie du ministère de la culture : Rautenberg Michel, Lefebvre Bénédicte, *Utopies urbaines, relations de voisinage et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, Ifresi-Clersé, ministère de la culture, 2006, 175p + annexes. Ce dernier a fait l'objet d'un ouvrage : Lefebvre, Bénédicte et Rautenberg, Michel, *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2010.

ⁱⁱ Avitabile, Alain, « Le projet urbain : une culture du territoire et de l'action urbaine », in Chalas Yves (dir) *L'imaginaire aménageur*, L'Harmattan, 2004, p 27-58

ⁱⁱⁱ Hérat Arlette, Rautenberg Michel « Le renouveau de l'espace public dans les villes nouvelles » in Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des Villes Nouvelles Françaises, Direction de l'architecture et du patrimoine Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction Recherche *Atelier 4. Architecture, formes urbaines et cadre de vie*, 2007, pp 52-60
<http://www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/pdf/villes-nouvelles2007.pdf>

^{iv} Avitabile : p. 30

^v voir Choay Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. Paris : Le Seuil, 1965.

^{vi} Sauvayre, Anne, Vanon, Didier, *Identités, représentations collectives et gouvernance urbaine dans les villes nouvelles de Cergy-Pontoise et de Saint-Quentin-en-Yvelines*, Programme Histoire et Evaluation des Villes Nouvelles, 2004

^{vii} Ledrut, Raymond, *Les images de la ville*, Anthropos, 1973

^{viii} Pour Etablissement public d'aménagement de Lille-Est. L'EPALE rassemble des représentants de l'Etat et des collectivités (région, communauté urbaine, municipalité)

^{ix} Tellier, Thibaut, « Villeneuve d'Ascq, une ville nouvelle sans histoires ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, *sd*, www.annalesdelarechercheurbaine.fr/article.php3?id_article=13 évoquant un entretien avec Jean-Claude Ralite

^x Paul Delouvrier (1914-1995), nommé délégué général au District de la Région de Paris en 1961 et Préfet de Région en 1966. Il est surnommé le « père des villes nouvelles ».

^{xi} Sur l'historique du projet de construction des villes nouvelles voir Roullier, Jean Eudes, *25 ans de Villes nouvelles en France*, Paris, Economica, 1989.

^{xii} Déclaration d'utilité publique.

^{xiii} Cités par Percq, Pascal, et Stievenard, Jean-Michel, *Villeneuve d'Ascq, une ville est née*, Paris, Cana, 1980.

^{xiv} pour « Participation des Habitants Avant Réalisation ».

^{xv} Novarina, Gilles, « Les nouvelles modalités de l'analyse urbaine », in Chalas, Yves, op cit., 2004 : 64-65

^{xvi} Une circulaire de 1960 stipulait que toute construction de plus de 100 logements devaient s'accompagner de la construction d'un local mis à disposition des habitants. Les Villes Nouvelles dans leur ensemble développèrent une politique volontariste en matière de LCR. A Villeneuve d'Ascq leur souvenir est resté vivace

^{xvii} Vadelorge, Loïc, « Des villes pour mémoire », *Ethnologie française*, 2003/1 Vol. 33, p. 5-12. DOI : 10.3917/ethn.031.0005

^{xviii} ce qui reprend une pratique locale largement partagée

^{xix} *La Tribune*, n°181, février 2003.

^{xx} de Ruidiaz Anne-Charlotte, « Le projet 3m France de Cergy-Pontoise : du « tas de rouille » à l'édifice patrimonial », *Ethnologie française*, 2003/1 Vol. 33, p. 31-39. DOI : 10.3917/ethn.031.0031

^{xxi} Caroline de Saint-Pierre fait la même constatation à Cergy : de Saint-Pierre Caroline, « Créer de la localité en ville nouvelle : l'exemple de Cergy », *Ethnologie française*, 2003/1 Vol. 33, p. 81-90. DOI : 10.3917/ethn.031.0081

^{xxii} Secchi, Bernardo, « La ville contemporaine européenne et son projet », in Chalas, op cit., p 121-155
^{xxiii} op cit. p 132

^{xxiv} Vadelorge Loïc, « Des villes sans histoire », *Ethnologie française*, 2003/1 Vol. 33, p. 21-30. DOI : 10.3917/ethn.031.0021

^{xxv} Inspecteur des Finances, Jean-Eudes Roullier fut le premier secrétaire général du secrétariat général du Groupe central des villes nouvelles qu'il fonda en 1970

^{xxvi} Polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, Bernard Hirsch fut le premier directeur général de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise

^{xxvii} Jean Michel Stievenard, adjoint au premier maire de Villeneuve d'Ascq, maire lui même de 2001 à 2008.

^{xxviii} Ecomusée de Saint-Quentin en Yvelines, *L'esprit pionnier ou l'aventure des premiers habitants de la Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines*, Saint-Quentin-en-Yvelines, Syndicat d'agglomération nouvelle, catalogue de l'exposition « L'Esprit pionnier », 19 novembre 1998-25 septembre 1999

^{xxix} Vadelorge : 24

^{xxx} Fredenucci Jean-Charles, « L'urbanisme d'État : nouvelles pratiques, nouveaux acteurs », *Ethnologie française*, 2003/1 Vol. 33, p. 13-20. DOI : 10.3917/ethn.031.0013

^{xxxi} Cité non prévue dans les plans d'origine et qui fut l'objet d'un bras de fer mémorable entre la municipalité et les habitants contre le projet soutenu par l'EPALE et par l'Etat.

^{xxxii} *La Tribune*, n°151, février 2000

BROUILLON